

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
05/07/2019	24/10/2019	2019-8554

### 1. Intitulé du projet

Aménagement d'une ZAE sur la commune de Saint Martial de Valette - 24

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6° a)	Construction d'une route de 480ml
39° a)	Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est de 8.9 ha.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement d'une ZAE comprenant :

- La création d'un tourne à gauche sur la route départementale,
- La création d'une voirie de 6.00m de large et de 480ml de long, avec trottoirs de 2.00m et deux raquettes de retournement,
- La réalisation des réseaux souples et gravitaires pour la viabilisation des parcelles,
- La création des bassins de rétention/régulation pour les eaux pluviales,
- La viabilisation de 5 parcelles (uniquement mise en place des attentes des réseaux) pour une surface cessible de 61 797m<sup>2</sup>, celles ci ne seront pas terrassées.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet a pour objectifs de créer des parcelles viabilisées dans le but d'implanter des nouvelles entreprises.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux prévus pour une durée de 6 mois seront séquencés en 4 phases:

- La première phase consistera en réalisation du tourne à gauche sur la RD,
- La deuxième phase en la réalisation des terrassements,
- La troisième phase en la réalisation des réseaux souples et gravitaires
- Enfin la dernière phase permettra de réaliser les chaussées et de mettre la nouvelle voie en circulation

L'ensemble des travaux sera réalisé à partir de fin 2019.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

En phase exploitation, un simple entretien de la voirie, des réseaux et des espaces verts sera réalisé

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un permis d'aménager

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	8.9 ha
Longueur de la voirie	480ml
Nombre de lot	5u
Surface des lots cessibles	61 797m <sup>2</sup>
Surfaces des voiries et trottoirs	4 652m <sup>2</sup>
Surfaces destinées à l'aménagement des bassins et espaces verts	22 551m <sup>2</sup>
Surface de plancher prévisionnelle	24 719m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rue de Périgueux  
24300  
Saint Martial de Valette

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 45° 30' 28" 27 Lat. 00° 39' 07" 66

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PARC NATUREL PERIGORD LIMOUSIN
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui le projet sera raccordé au réseau d'adduction potable pour l'alimentation des parcelles en eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des terrassements seront nécessaires pour la réalisation de la voirie, ceux ci seront réalisés de façon à réutiliser les déblais du site en remblais sous les voiries. Ces déblais s'élèvent à 1580m3 en déblais/remblais. La terre végétale issue du décapage des voiries sera régalande sur les espaces verts Enfin les bassins seront eux aussi réalisés en déblais/remblais
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des terrassements seront nécessaires pour la réalisation de la voirie, ceux ci seront réalisés de façon à réutiliser les déblais du site en remblais sous les voiries. Ces déblais s'élèvent à 1580m3 en déblais/remblais. La terre végétale issue du décapage des voiries sera régalande sur les espaces verts Enfin les bassins seront eux aussi réalisés en déblais/remblais
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est entièrement située dans le zonage Uy du PLU, il n'y a donc pas de destruction d'espaces agricoles. La parcelle est aujourd'hui entretenue par l'agriculteur voisin de la parcelle par un simple fauchage une fois par an ou mise en place de cultures saisonnières.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet en lui même n'est pas concerné par des risques technologiques, le PLUi autorisant l'implantation de constructions et installations à usage commercial, artisanal ou industriel, ce risque pourrait exister en fonction des futures activités.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet en lui même n'est pas concerné par des risques naturels, le PLUi autorisant l'implantation de constructions et installations à usage commercial, artisanal ou industriel, ce risque pourrait exister en fonction des futures activités.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet en lui même n'est pas concerné par des risques sanitaires, le PLUi autorisant l'implantation de constructions et installations à usage commercial, artisanal ou industriel, ce risque pourrait exister en fonction des futures activités.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet en lui même n'est pas sources de bruit, le PLUi autorisant l'implantation de constructions et installations à usage commercial, artisanal ou industriel, ce risque pourrait exister en fonction des futures activités.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet en lui même n'est pas sources d'odeurs, le PLUi autorisant l'implantation de constructions et installations à usage commercial, artisanal ou industriel, ce risque pourrait exister en fonction des futures activités.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet en lui même n'est pas sources de vibrations, le PLUi autorisant l'implantation de constructions et installations à usage commercial, artisanal ou industriel, ce risque pourrait exister en fonction des futures activités.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet en lui même n'est pas sources d'émission lumineuses, le PLUi autorisant l'implantation de constructions et installations à usage commercial, artisanal ou industriel, ce risque pourrait exister en fonction des futures activités.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet en lui même n'est pas sources de rejets, le PLUi autorisant l'implantation de constructions et installations à usage commercial, artisanal ou industriel, ce risque pourrait exister en fonction des futures activités.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'aménagement rejettera des eaux pluviales dans le milieu naturel en sortie des bassins, après rétention et régulation.</p> <p>Ces rejets seront effectués en partie basse du projet dans le fossé de la route départementale.</p> <p>Les caractéristiques des bassins et les débits des rejets seront définis dans le dossier loi sur l'eau.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées issues des parcelles seront rejetées dans un réseau à créer sur le projet puis dans un réseau existant sur la départementale en direction de la station de traitement de la commune de Saint Martial de Valette.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet en lui même ne produit pas de déchets, le PLUi autorisant l'implantation de constructions et installations à usage commercial, artisanal ou industriel, chaque futures activités produira ces propres déchets.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est entièrement située dans le zonage Uy du PLU, il n'y a donc pas de destruction d'espaces agricoles. La parcelle est aujourd'hui entretenue par l'agriculteur voisin de la parcelle par un simple fauchage une fois par an.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Conformément à l'OAP présente dans le PLU, une bande végétalisée sera réalisée le long de la route départementale sur les lots N°1, N°3 et N°3 (Cf annexe N°4)

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet aura un faible impact sur l'environnement, la zone d'implantation de la future ZAE est un zonage du PLU permettant cette implantation et le site fait aussi l'objet d'une OAP.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

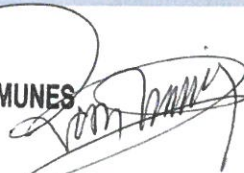


Fait à NONTRON

le, 23/10/2019

Signature

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PERIGORD  
NONTRONNAIS





**ICHÉ INGENIERIE**

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET D'OPERATIONS DE V.R.D.

**AGENCE EN HAUTE-VIENNE**

La Monnerie  
87150 CUSSAC

**AGENCE EN DORDOGNE**

37, rue Puits de la Barre  
24470 ST PARDOUX LA RIVIERE

Téléphone : 05 55 70 52 78

Fax : 05 55 70 03 32

E-Mail : a2i.ingenierie@gmail.com

Siret : 487 648 883 00022

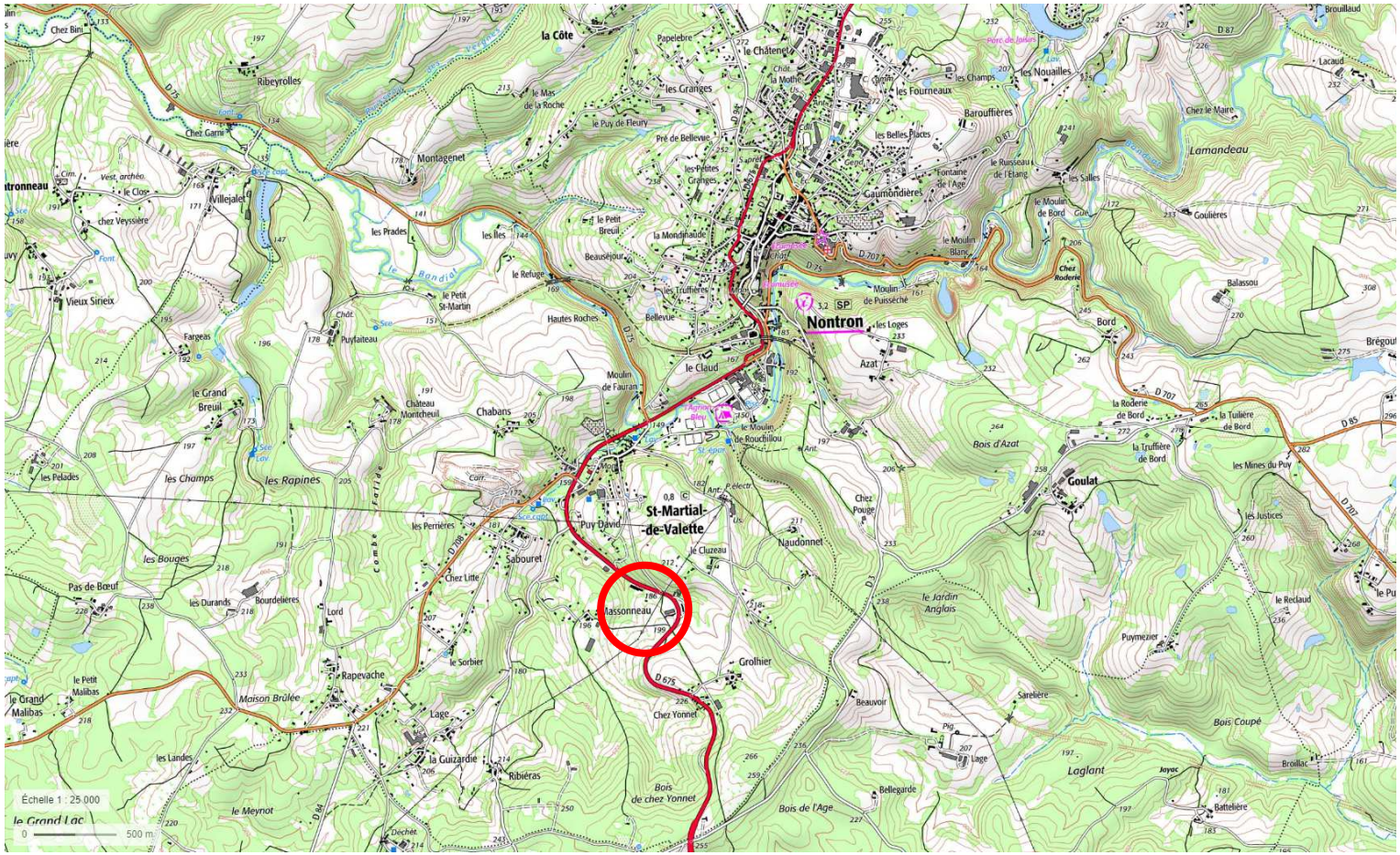
# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERIGORD NONTRONNAIS

Avenue du Général Leclerc  
24300 NONTRON

## Création d'une zone d'activité

## PLAN DE SITUATION

Echelle :		Date :	Etabli par :
		05/07/2019	Florent Lagueyrie
Indice	Date	Objet	



Extrait de la carte IGN N°1833E disponible sur le site Géoportail.fr

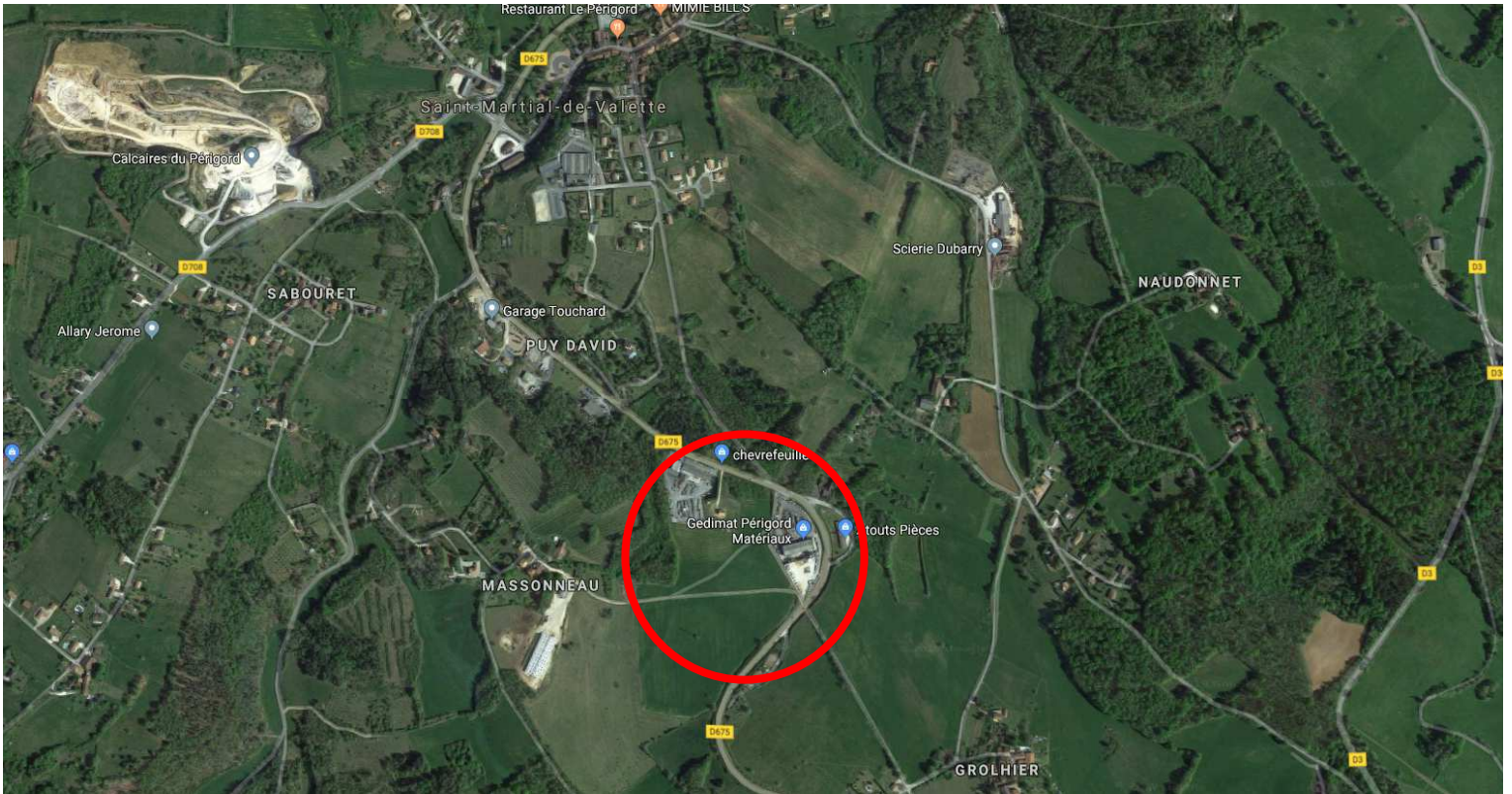
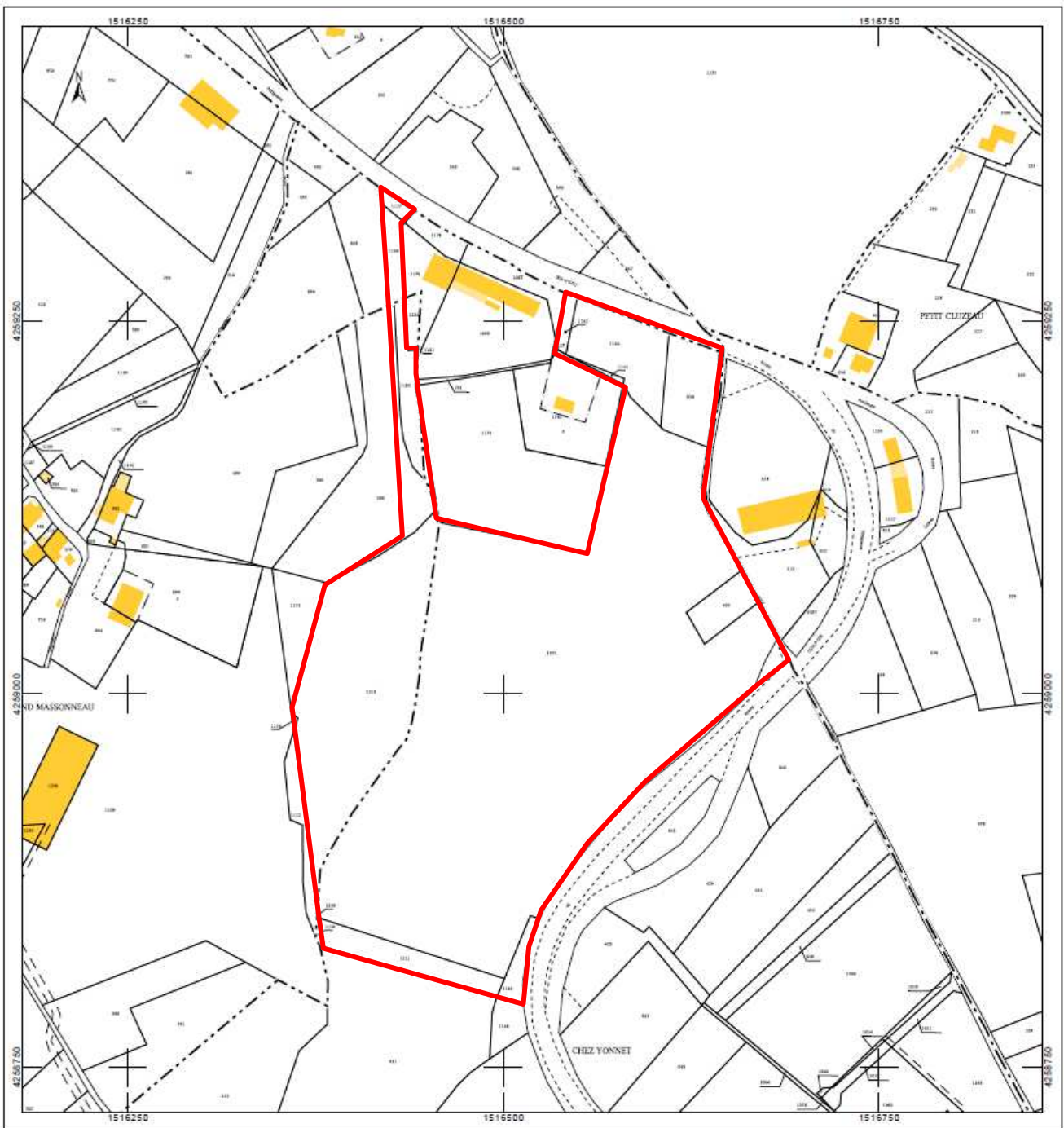


Photo aérienne disponible sur le site Googlemaps.fr



Extrait du plan cadastral section B disponible sur le site [Cadastrer.gouv.fr](http://Cadastrer.gouv.fr)



**ICHÉ INGENIERIE**

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET D'OPERATIONS DE V.R.D.

**AGENCE EN HAUTE-VIENNE**

La Monnerie  
87150 CUSSAC

**AGENCE EN DORDOGNE**

37, rue Puits de la Barre  
24470 ST PARDOUX LA RIVIERE

Téléphone : 05 55 70 52 78

Fax : 05 55 70 03 32

E-Mail : a2i.ingenierie@gmail.com

Siret : 487 648 883 00022

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERIGORD NONTRONNAIS

Avenue du Général Leclerc  
24300 NONTRON

## Création d'une zone d'activité

## PHOTOS DU SITE - 2

Echelle :	Date :	Etabli par :
	23/10/2019	Florent Lagueyrie
Indice	Date	Objet



**SARL ICHÉ INGENIERIE**

*ICHÉ INGENIERIE*

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET D'OPÉRATIONS DE V.R.D.

**AGENCE EN HAUTE-VIENNE**

La Monnerie  
87150 CUSSAC

**AGENCE EN DORDOGNE**

37, rue Puits de la Barre  
24470 ST PARDOUX LA RIVIERE

Téléphone : 05 55 70 52 78

Fax : 05 55 70 03 32

E-Mail : a2i.ingenierie@gmail.com

Siret : 487 648 883 0022

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERIGORD NONTRONNAIS

Avenue du Général Leclerc  
24300 NONTRON

## Création d'une zone d'activité

## PHOTOS DU SITE - 2

Echelle :		Date :	Etabli par :
		23/10/2019	Florent Lagueyrie
Indice	Date	Objet	



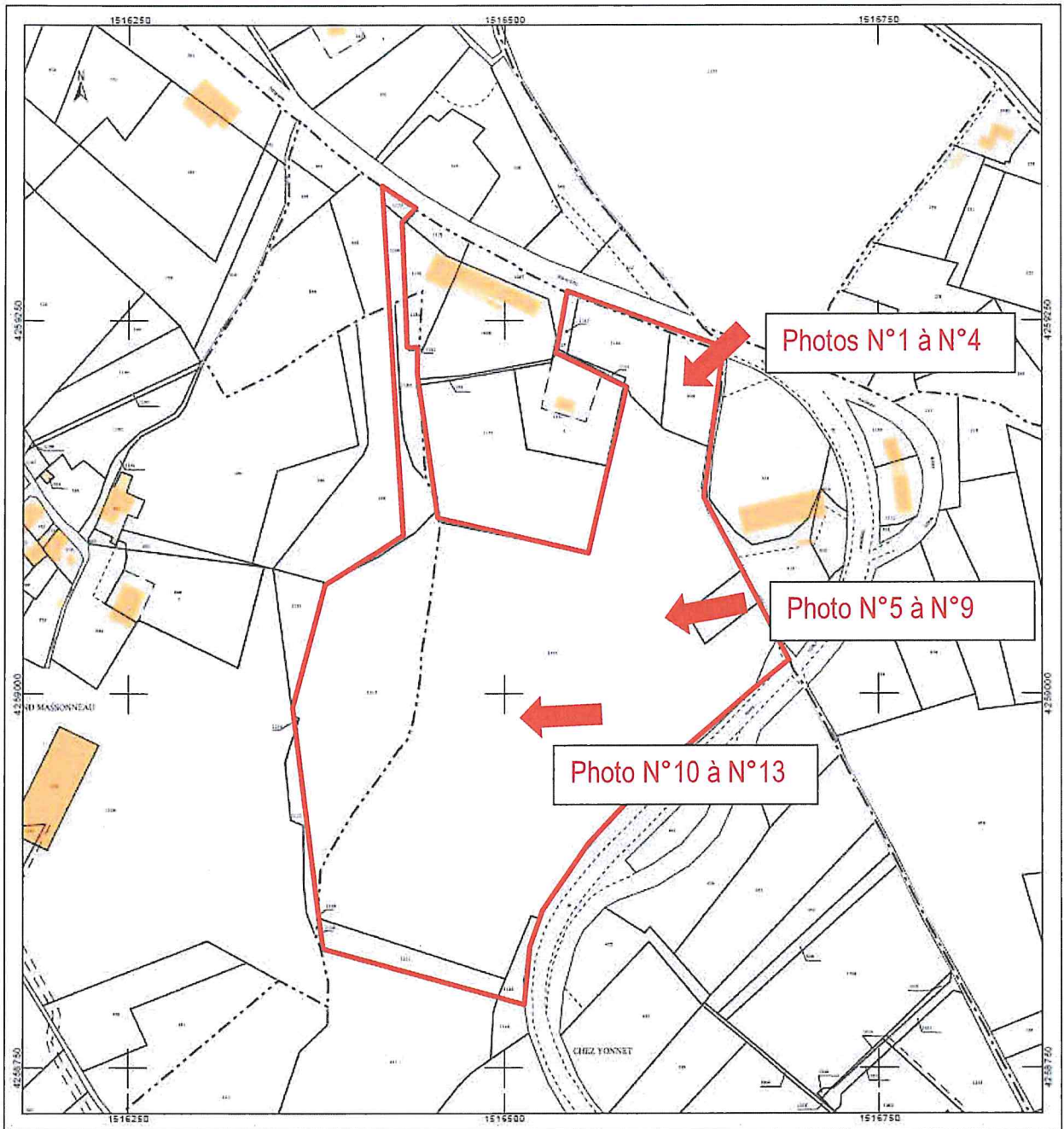




Photo N°1 à N°4 -01/10/2019



Photo N°5 à N°9 - 01/10/2019



Photo N°10 à N°13 - 01/10/2019

**azi**  
SARL ICHÉ INGENIERIE

ICHÉ INGENIERIE  
BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET D'OPÉRATIONS DE V.I.R.D.

AGENCE EN HAUTE-VIENNE  
La Monnerie  
87150 CUSSAC

AGENCE EN DORDOGNE  
37, rue Frits de la Barre  
24470 ST PARDoux LA RIVIERE

Téléphone : 05 55 70 52 78  
Fax : 05 55 70 03 32  
E-Mail : azi.ingenierie@gmail.com  
Site : 437 648 983 00022

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PERIGORD NONTRONNAIS**

Avenue du Général Leclerc  
24300 NONTRON

**Aménagement d'une ZAE**

**PLAN DE MASSE**

Echelle :	Date :	Etabli par :
1/500	23/10/2019	Florent Lagueyrie
Indice	Date	Objet
E	24/02/14	AVP
F	05/06/14	AVP-2
G	25/07/14	AVP-3



NOTA :  
 Implantation hypothétique des bâtiments



**SARL ICHÉ INGENIERIE**  
 BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET D'OPERATIONS DE V.R.D.  
 AGENCE EN HAUTE-VIENNE : 37, rue Puits de la Barre, 87150 CUSSAC  
 AGENCE EN DORDOGNE : 24470 ST PARDoux LA RIVIERE  
 Téléphone : 05 55 70 52 78  
 Fax : 05 55 70 03 32  
 E-Mail : a2i.ingenierie@gmail.com  
 Siret : 487 648 883 00022

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERIGORD NONTRONNAIS

Avenue du Général Leclerc  
24300 NONTRON

### Aménagement d'une ZAE

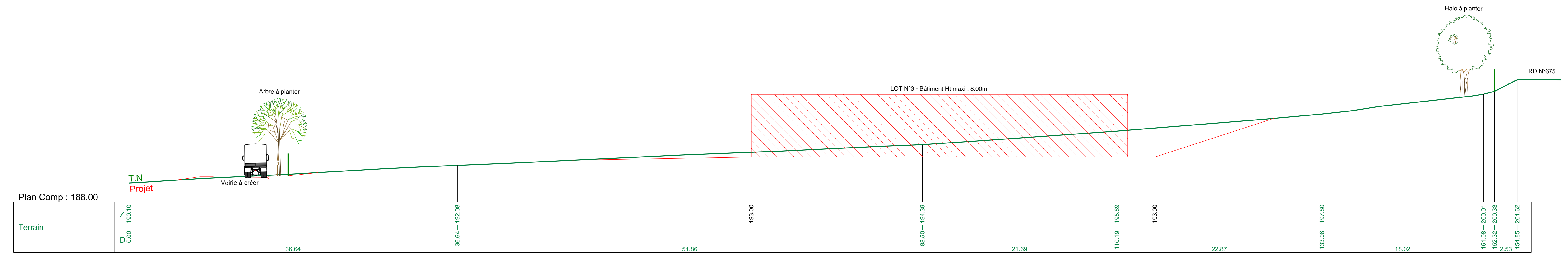
## COUPES

Echelle :	Date :	Etabli par :
	23/10/2019	Florent Lagueyrie
Indice	Date	Objet
E	24/02/14	AVP
F	05/06/14	AVP-2
G	25/07/14	AVP-3

Echelle : 1/200

COUPE A-A'

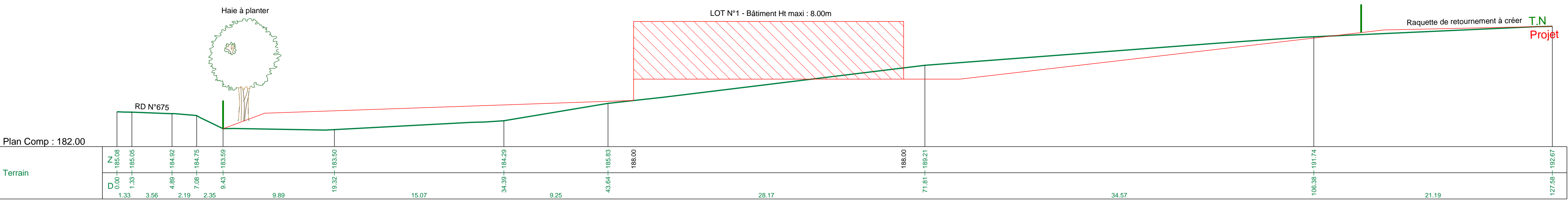
23/10/2019



Echelle : 1/200

COUPE B-B'

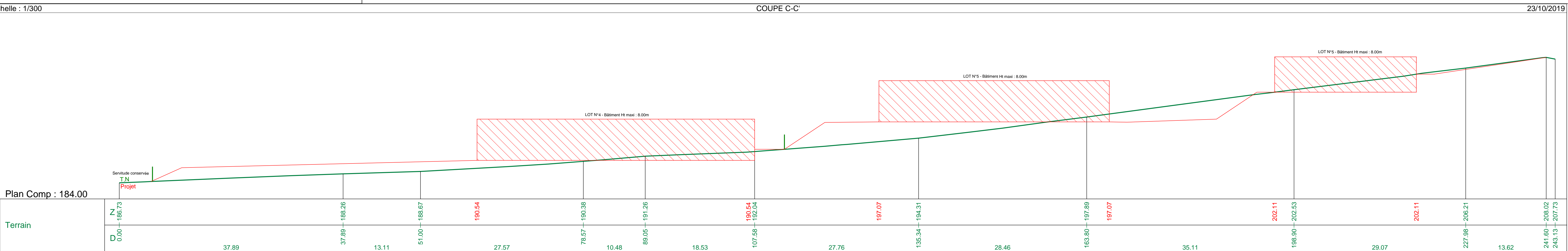
23/10/2019



Logiciel MENSURA

COUPE C-C'

23/10/2019



Echelle : 1/100

COUPE D-D'

23/10/2019

